

UN MODÈLE D'ENTRAIDE ET DE DÉVELOPPEMENT



Les réseaux : sortir les institutions de leur isolement et partager ressources et méthodologies.

Les pays en développement subissent un double fardeau: des problèmes énormes qui vont en augmentant en termes d'acuité et d'étendue et une capacité à les résoudre qui est faible, parfois inexistante. Il en est de même sur le plan de la recherche scientifique et du développement. Mais alors que les leaders politiques du Nord tentent d'inculquer à leurs populations l'idée de l'interdépen-

dance des nations et l'obligation de s'unir pour s'attaquer aux innombrables défis posés à l'humanité, les chercheurs du Tiers-Monde, aidés en cela par des organismes d'aide dont le CRDI, mettent en pratique un modèle d'entraide et de développement en créant des réseaux de projets de recherche.

Qu'est-ce qu'un réseau de projets de recherche? C'est le regroupement

de quelques ou de plusieurs projets de recherche à l'intérieur d'un pays, d'une région ou même à l'échelle de plusieurs continents, dans la perspective d'une plus grande efficacité des activités de recherche. Pourquoi en vient-on à créer un réseau? Les raisons peuvent varier d'un groupe de projets à un autre mais dans l'ensemble, c'est pour sortir l'institution de recherche nationale ou provinciale de

son isolement, élargir la base de son activité, de ses ressources et faciliter la coopération pour le développement. Dès qu'on se regroupe, bien que cela représente un certain montant d'argent en frais de coordination, il est permis d'envisager des stages de formation et d'expérimentation où des chercheurs du Tiers-Monde travaillant à un même problème ou dans un même domaine se réunissent et peuvent acquérir de nouvelles connaissances, de nouvelles techniques, mettre au point une méthodologie commune et donner à un problème local, sa véritable dimension régionale ou même mondiale. Mais que produit pour les pays impliqués cette nouvelle forme de cohésion qui émane d'un projet de recherche devenu l'affaire non pas d'une mais de dix ou vingt institutions?

Les chercheurs des pays en développement ont souvent été formés dans les pays industrialisés et habitués à fonctionner avec un équipement certes perfectionné mais inexistant dans la plupart des pays où ils ont à travailler. Pour faire contrepoids à cet élément de démobilisation, il est logique qu'ils se retrouvent entre chercheurs ayant à travailler avec les mêmes moyens, bien que cela ne soit pas toujours le cas non plus. Il existe de grands écarts entre certains pays. Peut-on penser qu'un agronome haïtien fonctionnerait dans un contexte analogue au Brésil... Mais malgré ces écarts, il est infiniment préférable qu'un réseau de recherche se constitue à partir de ressources de la région et s'articule donc selon les priorités nationales énoncées par chacune des institutions présentes. D'ailleurs, ces différences d'expérience et même de formation peuvent bénéficier aux pays dont les infrastructures de recherche sont plus faibles, apportant à ces hommes et à ces femmes l'occasion de constater des progrès et de bénéficier de techniques nouvelles, d'où stimulation et progrès plus rapide.

Autre aspect, si un domaine de recherche est relativement nouveau, la création d'un réseau de projets permettra d'acquérir une crédibilité additionnelle et, si les résultats sont facilement assimilables par les gouvernements et habilement diffusés, on pourra escompter voir l'application de la recherche se faire plus rapidement que si, isolément, les institutions tentaient une à une d'obtenir un tel effet. Dans le cas de deux projets du CRDI entre autres, un s'intéressant au manioc au Brésil et l'autre à la foresterie au Sénégal, avant même que les résultats fussent palpables, les autorités de ces pays avaient déjà l'oreille tendue et comptaient intégrer les conclusions des projets de recherche à leurs politiques de développement.

Selon un rapport rédigé par M. Barry L. Nestel pour le compte du Bureau d'évaluation et de planification du CRDI et publié en 1980, les pays les plus susceptibles de recevoir de l'aide pour

la mise sur pied d'un réseau de projets de recherche sont précisément ceux qui peut-être en ont besoin de manière moins urgente. Ainsi, les institutions de recherche les plus structurées et les plus avancées seront celles bénéficiant de la plus grande crédibilité et des ressources nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de recherche convenant aux manières bureaucratiques des organismes d'aide finançant ce genre de réseaux. Certains craignent que les organismes d'aide soient en train d'encourager la formation d'une caste de chercheurs-vedettes n'ayant plus le temps de lire ou de songer à leurs travaux, trop occupés qu'ils sont à voler d'une rencontre internationale à l'autre, ne faisant qu'apposer leur réputation au bas de projets menés à bon port par des équipes d'exécutants au sein des institutions qu'ils dirigent.

LA COORDINATION D'UN RÉSEAU

Lorsqu'un réseau de projets de recherche se crée, à l'initiative d'une institution de recherche nationale, d'un organisme d'aide ou d'un re-

Certains craignent la formation d'une caste de chercheurs- vedettes

groupement international de centres de recherche, on détermine des objectifs et on établit les priorités en termes de travaux, de formation, de diffusion des résultats etc. Tous ces aspects se concrétiseront de manière harmonieuse et efficace si la fonction de coordination est assumée correctement. Qu'il s'agisse d'une personne ou d'une équipe, membre ou non d'une institution de recherche participante, la coordination constitue la pierre angulaire du réseau de projets de recherche. La cohésion du réseau, son efficacité, la fidélité aux objectifs de partage équitable des ressources disponibles, voilà autant d'éléments essentiels à un réseau de projets de recherche. Et si cette fonction de coordination est assumée pleinement, elle apportera aux responsables tout un bagage d'expériences en matière de gestion de la recherche, aspect de l'activité de recherche qui fait croître les institutions dans le sens des meilleurs intérêts de la population qu'elles desservent et non pas selon des priorités esquissées sommairement et à courte vue.

LES PETITS ET LES GRANDS RÉSEAUX

La taille des réseaux varie. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) en abrite plusieurs et les considère comme un apport précieux aux activités de recherche des pays et des centres internationaux de recherche. Lorsque des programmes nationaux de recherche sont bien en place tel qu'en Inde ou au Brésil précise-t-on, des centres internationaux peuvent y puiser un meilleur potentiel de collaboration et de documentation.

L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) a mis en place et coordonne le fonctionnement de plusieurs réseaux internationaux. Ainsi, l'IRTP (Programme international d'essais du riz) permet l'évaluation, dans 12 pépinières de rendement et de criblage réparties dans le monde entier, de variétés d'élite, de lignées généalogiques et de matériel parental provenant de l'IRRI ou d'instituts nationaux. L'INSFFER (Réseau international d'étude de la fertilité des sols et de l'efficacité des engrais appliqués au riz) donne aux chercheurs d'une douzaine de pays la possibilité de procéder à une évaluation systématique de diverses formulations et méthodes d'application pour l'azote, le soufre et d'autres éléments nutritifs.

Le GCRAI considère que de tels regroupements de projets de recherche fournissent un catalyseur peu dispendieux, capable de s'attabler à une question avec une certaine flexibilité quant à la séquence et au volume de l'activité de recherche. De plus, il est préférable dans de nombreux cas qu'un réseau de projets de recherche s'associe à un centre d'une certaine envergure pour en tirer des ressources financières à moyen et à long terme et pour bénéficier, si cela s'avère souhaitable aux yeux des instigateurs, d'un encadrement et d'une expertise opportuns.

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE

Plusieurs pays en développement ne possèdent pas d'infrastructure de recherche à la mesure des problèmes qui les assaillent. Les structures souples et collégiales qui émanent des réseaux de projets de recherche peuvent améliorer grandement le potentiel des équipes au sein des institutions locales et nationales, mais seulement si la participation des pays plus développés et les efforts de formation s'articulent autour des besoins et du potentiel de croissance des pays moins bien pourvus au plan des institutions et des activités de recherche. En cela, les types de réseaux de projets dont le CRDI se fait le promoteur constituent un élément de solution durable au défi posé aux pays en développement, soit celui de trouver eux-mêmes les solutions aux problèmes auxquels ils font face. □